

	Programme: Formation MAC/SST
	Version 1 du 09/05/2025 au 09/05/2028

Public visé :

Salariés titulaires du **certificat SST** souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences (MAC SST).

Pré requis :

Être titulaire du **certificat SST** (en cours de validité ou à renouveler).

Objectif(s) pédagogique (s)

Savoirs :

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail.
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Savoir-faire :

- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime.
- Faire alerter ou alerter les secours.
- Secourir les victimes de manière appropriée.
- Propositions des moyens de préventions adaptés lors des cas concrets en lien avec le quotidien en entreprise.

Durant la formation, le stagiaire apprendra :

- Révisions théorique et pratique des gestes d'urgence suivant les dernières recommandations de l'INRS en matière de secours.
- Rappel lors de démonstrations, des conduites à tenir mis à jour du sauveteur secouriste au travail (Protéger, Examiner, Faire Alerter ou Alerter, Secourir).
- Propositions des moyens de préventions adaptés lors des cas concrets en lien avec le quotidien en entreprise.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Contribuer à la mise en place d'actions de prévention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir les victimes de manière appropriée

Durée et modalité d'organisation :

- Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-17h00 soit 7h de formation par jour
- Durée : 1 jour - 7h de formation
- Organisation : en présentiel, en intra-entreprise
- Taille du groupe : de 4 à 10 personnes

Lieu :

Zone d'intervention : Toulouse et Occitanie

(Si l'entreprise met à disposition des locaux pour cette formation, l'entreprise s'engage à mettre à disposition des locaux conformes pour l'accueil du public selon les normes ERP en vigueur.)

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Nous nous engageons à analyser les aménagements possibles suivant la formation choisie. Les solutions sont aménagées au cas par cas, notamment : un tiers-temps.

Les aménagements n'auront pas pour but de modifier le contenu des épreuves d'évaluation et garantiront le maintien du niveau de maîtrise des compétences requis

Modalité et délai d'accès :

Le bénéficiaire doit retourner tous les documents 5 jours avant le début de la formation, la formation sera accessible après la complétion du dossier de candidature.

Tarifs :

Nous contacter

Moyen d'encadrement : (Formateur) :

Pascale Lareng est infirmière diplômée d'État avec **plus de 20 ans d'expérience en milieu hospitalier, médico-social et en libéral.**

La formatrice est disponible à l'adresse suivante : contact@lareng-formation.fr

Délai de réponse : 48h

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

Moyens techniques :

3 mannequins avec l'application **QCPR** (qui permet d'évaluer son efficacité) des garrots, défibrillateur, outils de simulation, bandages, faux sang, fausses plaies, trousse d'urgence, tapis de sol, couvertures de survie.

Salle de formation, tables, chaises, télévision, ordinateur, paper board, supports powerpoint, supports papier

Moyens pédagogiques :

- Face à face pédagogique avec la formatrice
- Répartition pédagogique : 40% de théorie et 60% de pratique
- Apports théoriques, participation active des apprenants, cas pratiques, exercices pratiques, mises en situation

Ressources pédagogiques :

Les ressources pédagogiques (INRS) sont imprimées et délivrées au stagiaire en fin de formation après appropriation pédagogique à l'aide du formateur

Modalités de suivi et d'évaluation :

Évaluations finales :

- Évaluation théorique/pratique
- Document délivré : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (si validation)
- Attestation de formation
- Évaluation de la satisfaction : enquête de satisfaction stagiaire

Modalité de suivi :

Feuilles d'émargement par demi-journées

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) de SST, pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.